



Publication trimestrielle du Syndicat Sud Centrale – Membre de l'Union Syndicale Solidaires

Pour finir cette année (scolaire) si particulière, nous aurions aimé vous faire partager nos constats et nos interrogations en vous distribuant, comme à l'accoutumée, notre journal de la main à la main. Gestes barrières obligent, nous avons décidé de privilégier la diffusion numérique. Vous trouverez donc ci-dessous :

- [Un point sur le télétravail en mode confiné.](#)
- [Des informations sur la mission d'évaluation lancée par le secrétariat général.](#)
- [Notre réaction à l'ordonnance sur les congés imposés.](#)
- [Un point sur l'action sociale pendant la crise.](#)

Le Comité Technique d'Administration centrale (CTAC) du 30 juin nous a permis de saluer et remercier chaleureusement les collègues qui ont travaillé d'arrache-pied durant et après le confinement mais également de souligner les dysfonctionnements, comme nous l'avons fait dans les réunions précédentes du CHSCT, de la cellule de veille et dans les réunions hebdomadaires avec la Secrétaire générale, qui ont nécessairement eu lieu et de nous inquiéter sur le monde d'après qui serait à l'identique du monde d'avant avec ses restructurations ou ses suppressions de services...

Dans les inquiétudes que nous avons exprimées, il y a la façon dont la fameuse prime gouvernementale de 1 000 € a été attribuée, **dans un manque total de transparence, créant chez les agent.e.s un fort sentiment d'injustice et d'incompréhension.** Nous avons demandé à connaître le détail des modalités de répartition, sans réponse précise, et nous réitérerons cette demande auprès du secrétariat général. [\[Lire le propos liminaire de Sud Centrale Solidaires au CTAC\].](#)

Ces interrogations propres aux MEF ne doivent pas nous faire oublier les luttes en cours : pour un système de soins adaptés et reconnaissant les difficultés de travail des soignant.e.s, pour un environnement respectueux des êtres humains, pour une économie au service des citoyen.ne.s et pas des actionnaires, pour des services publics de qualité sur l'ensemble du territoire...

Une bonne nouvelle pour finir : après plus de un an de discussion et de résistance, les traductrices.teurs ont appris récemment que l'extinction programmée de leur corps était annulée ! Sud Centrale Solidaires se félicite du succès de cette mobilisation commune. Dans la période de restructurations, suppressions de services et de postes que nous connaissons, cette nouvelle est plus qu'appréciable !

Nous vous souhaitons une bonne lecture, de bonnes vacances (tellement attendues et méritées !) et nous vous donnons rendez-vous à la rentrée pour continuer ce qui nous tient à coeur : être à votre disposition et à vos côtés pour défendre nos missions et le service public et ses agent.e.s !

Télétravail versus travail confiné

Télétravail, comme se plaît à dire l'administration ? Non, c'était **du travail confiné ne répondant pas aux conditions habituelles de l'exercice de travail à la maison** tel que le connaissent un certain nombre d'agent.e.s. Et c'est là toute la différence ! L'administration voit dans cet épisode hors normes l'occasion de promouvoir en grand le télétravail qu'elle appelle de ses vœux depuis plusieurs années. Pourtant cette expérience a montré les limites de l'exercice. Et en premier lieu la contradiction dans laquelle se débat l'administration elle-même avec des encadrant.e.s mettant en doute la pertinence et l'efficacité du travail à la maison et faisant montre d'une certaine défiance à l'égard des agent.e.s.

Nous saurons sous peu, avec les résultats du questionnaire lancé avec le soutien de l'ANACT (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail), comment a été vécue cette parenthèse de 3 mois par les agent.e.s en travail confiné. Nul doute qu'une partie des travailleurs.ses aura apprécié cette façon de travailler et sera peut-être prêt.e.s à continuer sur cette lancée. Mais nul doute aussi, qu'ils et elles feront part de ce à quoi ils.elles ont été confronté.e.s : **mauvaise gestion par les encadrant.e.s, matériel non adapté, mauvais outils et/ou méconnaissance des outils, conditions de travail dégradées...**

Si le mouvement vers un taux de télétravail fortement augmenté devait s'avérer, il faudra **revoir les conditions** dans lesquels il s'exerce : accompagnement et formation des agent.e.s et des encadrant.e.s (aux outils, aux méthodes de travail...), matériel adapté, remboursement des frais engagés, prise en compte des TMS liés aux mauvaises installations...

Les représentant.e.s du personnel n'échapperont pas non plus à une révision de leur façon de travailler : pour accompagner au mieux les agent.e.s, il faudra trouver des moyens adaptés de communications et d'informations – ce Coup de Griffes particulier est un début.

Un groupe de travail ministériel est prévu début juillet. Ce sera pour Solidaires Finances, notre fédération, l'occasion, à l'aune du résultat du questionnaire, de **porter vos revendications et les questions** que vous vous posez. Mais les conditions matérielles et humaines réunies ne répondront pas à l'inquiétude que les organisations syndicales ont depuis les débuts de la mise en oeuvre du télétravail : **cet échappement individuel de conditions de travail dégradées (transport trop long, mauvaise ambiance, conflit interpersonnel...) se fera-t-il au détriment de la résistance collective ?**

Mission d'évaluation du déconfinement

Le secrétariat général a lancé il y a quelques semaines une mission d'évaluation des procédures mises en place pour la durée du dé-confinement.

Pourquoi pas ? Voire même, tant mieux ! Après cette crise sanitaire (et économique et sociale et environnementale, on ne le dira jamais assez!), la moindre des choses est de se poser des questions sur la façon dont les choses se sont mises en place (ou pas !). Recourir à un regard extérieur pour ce faire est aussi souhaitable, tant il est difficile de s'évaluer soi-même.

Mais les organisations syndicales ont plusieurs bémols et questions sur cette mission. Ces questions ne sont pas anecdotiques si l'on veut que les résultats soient véritablement utiles en cas de nouvelle crise.

Le fait que cette mission ait été décidée par le secrétariat général d'une façon **unilatérale, sans consultation des représentant.e.s du personnel**, n'a pas permis d'enrichir les questions posées dans le cadre de la mission. Et laisse augurer, après les mois de confinement durant lesquels l'information entre administration et organisations syndicales circulaient plutôt bien, un retour à un dialogue social amoindri. Les organisations syndicales, malgré leurs demandes, n'ont eu connaissance ni du coût, ni de la lettre de mission donnée aux entreprises.

Si il y avait eu échange avec les organisations syndicales, nul doute que le choix du prestataire aurait pu être discuté. Les entreprises retenues, Alixio et Socotec, l'ont été, nous dit-on, dans le cadre de marchés déjà passés pour l'accompagnement de la mise en œuvre des politiques ministérielles. Pourtant, la réputation d'Alixio et son rôle dans la crise à France Telecom peut légitimement inquiéter sur les présupposés qui pourraient guider les analyses rendues.

Enfin, le contour de la mission interroge également, à deux titres. Le premier : pourquoi ne se focaliser que sur la période de déconfinement alors que la rentrée dans le confinement lui-même nécessitent tout autant d'être évalués, interrogés et analysés pour ne pas reproduire les mêmes erreurs, en termes d'informations, d'accompagnements... Et puis l'évaluation de la période de déconfinement de l'unique point de vue des procédures et des bâtiments ne prend pas en compte les aspects humains et ressenti des agent.e.s. Or, in fine, ce sont elles et eux les première.s concerné.e.s, et impacté.e.s, en cas de dysfonctionnements !

Evaluer, questionner, se remettre en cause, mais aussi, si c'est le cas, se féliciter des actions réalisées, ne peut se faire que dans un cadre partagé et respectueux de tous et toutes, administration, représentant.e.s du personnel, agent.e.s...

Hold-up sur les congés !

L'ordonnance du 15 avril 2020 sur les congés et RTT dans la Fonction publique de l'Etat a été un véritable coup dur pour les agent.e.s. Le ministre a imposé aux agent.e.s, les organisations syndicales n'ont rien eu à dire, de prendre avant le 31 mai, 10 jours de RTT ou congés annuels, pour les personnes en ASA et 5 jours de RTT ou de congés annuels pour les télétravailleurs. L'administration a jugé bon de laisser les coudées franches aux chefs de services ou directions, ce qui n'a pas manqué de produire des inégalités de traitement entre agent.e.s et entre directions et services.

Cette ordonnance passe d'autant plus mal que les agent.e.s ont subi cette pandémie et ont dû gérer, au quotidien, la garde et l'école à la maison de leurs enfants et télétravailler dans des conditions dégradées. Pour les femmes, puisque ce sont majoritairement elles qui ont la charge des enfants, se voir imposer ces congés, est une discrimination. C'est également une sanction pour les agent.e.s fragiles, pourtant mis en retrait pour leur protection. Cette façon de culpabiliser les agent.e.s va à l'encontre de toute la communication gouvernementale sur la bienveillance dont le gouvernement est censé faire preuve !

Solidaires Fonction publique, par l'intermédiaire de Solidaires Finances, a déposé un recours devant le Conseil d'Etat. Malheureusement, ce recours, ainsi que ceux d'autres organisations syndicales, a été rejeté. **Sud Centrale Solidaires** dénonce cette mesure indigne, particulièrement après la crise que nous avons subie.

L'action sociale, des acquis à protéger

Pendant la crise sanitaire, l'action sociale ministérielle a eu tout son rôle à jouer. On peut néanmoins regretter le manque d'informations du Secrétariat général envers les représentant.e.s des personnels au long de cette période. Quasiment aucune réunion et donc forcément, des décisions unilatérales, plus ou moins judicieuses selon les cas.

- **La garde d'enfants**

On peut ainsi s'interroger sur les modalités du choix par Bercy de l'opérateur YOOPIES qui met en relation des professionnels et des parents qui recherchent un mode de garde. Y a-t-il bien eu mise en concurrence ? Et pour quel résultat ? 22 contrats passés sur 272 demandes d'accès à la plateforme pour un forfait global de 26 000 €.

- **Restauration : des prestations à améliorer**

Inexistante au début du confinement, la restauration a été remise en route, petit à petit, avec des prestations en mode « dégradé » elles aussi : des panier-repas "maigrichons" pour le prix d'un repas habituel, puis plus tard, une offre de repas chaud digne d'une cantine : pâtes et pizzas à tous les repas !

Les salarié.e.s d'AGRAF ont été mis en chômage partiel et ont perçu 84 % de leur salaire, tout comme ceux d'EPAF.

- **Des vacances fortement impactées**

Les vacances enfants ont été les plus touchées. Toutes les colonies de printemps ont dû être

annulées mais un effort sera fait avec en ligne de mire l'organisation de séjours pour les vacances de la Toussaint. EPAF a précisé que les familles concernées par les annulations des séjours seront intégralement remboursées. Quant aux séjours d'été, pas de crainte à avoir ils auront bien lieu : EPAF va bien ouvrir ses centres le 4 juillet, avec du personnel supplémentaire... L'association espère bien faire le plein de réservations !

- **Le secteur du logement est celui qui s'en sort le mieux**

Saluons tout d'abord l'excellente initiative d'ALPAF qui a mis à disposition gratuitement des logements à destination des personnels soignants. C'est un geste qui a été particulièrement apprécié par les bénéficiaires : personnels soignants, médecins ou gardiens de nuit. Concernant les collègues en difficulté financière, ALPAF les invite à se tourner vers leurs bailleurs, certains d'entre eux proposant des facilités de paiement.

- **Les DDAS abandonnées ?**

Enfin, nous pouvons également saluer le travail des assistantes sociales très sollicitées durant la période (nombreux appels, demandes d'aides et de prêts...) ainsi que celui des délégations départementales d'action sociale pourtant retrouvées dans des situations difficiles. Les délégations départementales ont géré la crise seules, sans directives de la centrale, alors qu'elles sont au plus près des réalités du terrain : aucune descente d'information, pas de soutien, plus d'interlocuteurs joignables à Bercy... Bref, la Bérézina. D'où un sentiment général d'abandon, de mal-être, de démotivation pour ces personnels qui se sont pourtant dévoués au plus fort de la crise pour les agent.e.s réparties sur l'ensemble du territoire et qui n'ont eu aucune reconnaissance.

Bien que nous manquions encore de recul sur l'impact de l'épidémie, force est de constater que l'action sociale est un atout essentiel, vital pour les personnels dans de telles circonstances. Si elle a un coût, elle n'a pas de prix et demeure bien une nécessité et non un luxe. C'est pourquoi nous la défendons systématiquement, année après année. **Or elle sera peut-être mise à mal dans les semaines qui viennent par un audit de la Cour des comptes.** Même si l'administration nous a assuré qu'il ne s'agissait que d'un « contrôle de routine », nous suivrons de près la préservation de ces prestations acquises de haute lutte...